

Commune de MONCORNEIL-GRAZAN

date de dépôt : 11/04/2017
demandeur : BOUTILLON Michel
pour : une installation photovoltaïque
adresse terrain : La Bordeneuve 32260
MONCORNEIL-GRAZAN

ARRÊTÉ
de non-opposition avec prescriptions à une déclaration préalable
au nom de la commune de MONCORNEIL-GRAZAN

Le maire de Moncorneil-Grazan

Vu la déclaration préalable présentée le 11 avril 2017 par M. Michel BOUTILLON demeurant à La Bordeneuve 32260 MONCORNEIL-GRAZAN ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'installation de panneaux solaires;
- sur un terrain situé à la Bordeneuve 32260 MONCORNEIL GRAZAN;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 13/11/2011;

Vu l'avis favorable du SDEG en date du 26/04/2017;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable sous réserve du respect des prescriptions mentionnées à l'article 2.

Article 2

La parcelle est desservie, de capacité suffisante pour l'alimentation du projet. Par contre le réseau n'est pas dimensionné pour réinjecter la puissance produite par les unités photovoltaïques. Le SDEG ne participera pas au financement du projet.

Fait à Moncorneil Grazan, le 28/04/2017
Le Maire, *René PAGSTIO*
(nom et prénom du signataire)



Date de notification : 28/04/2017